

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## **ACCÈS AUX RÉGIONS**

La police de Saguenay effectue le contrôle aux sorties

Saguenay, le 28 mars 2020 - À compter de 16 h ce samedi 28 mars, le gouvernement provincial a décidé de fermer l'accès à certaines régions du Québec, dont le Saguenay–Lac-Saint-Jean. Pour le Service de police de Saguenay, cela implique de contrôler certains accès. Pour ce faire, des policiers seront postés :

- À l'entrée de la route 175 (Réserve faunique des Laurentides), dans le secteur Laterrière, et ce, 24 h sur 24 h, afin de vérifier chaque véhicule sortant;
- Sur la route 170, à la hauteur de la scierie Gauthier, pour les gens qui quittent Saguenay vers Saint-Felix-d'Otis, les avisant qu'ils ne pourront passer au-delà de Petit-Saguenay.

Certaines exceptions s'appliquent. Ainsi, les personnes répondant à ces critères auront l'autorisation de circuler :

- Travailler pour un service essentiel;
- Être transporteur de matériel et de marchandise (pour les entreprises de la liste des services essentiels), incluant les livreurs;
- Pour des raisons humanitaires, par exemple visiter ou rendre service à un parent;
- Être bénévole;
- Avoir besoin de faire l'achat de produits essentiels, par exemple des médicaments ou des besoins fondamentaux;
- Revenir à son domicile;
- Retourner à son domicile, pour les personnes de l'extérieur.

Il est à noter que les policiers disposent d'un pouvoir discrétionnaire, qui leur permet d'intervenir et de prendre les décisions qui s'imposent, selon leur bon jugement.

Toute personne se présentant à un point de contrôle ayant des symptômes associés à la Covid-19 (toux, fièvre, etc.) ne sera pas autorisée à circuler.

Les autres points d'accès à la région seront surveillés par les policiers de la Sûreté du Québec, soit :

- La réserve Faunique des Laurentides (route 175) à Stoneham;
- La route 169;
- La route 381;
- La route 170, après Petit-Saguenay;
- La route 172 à Tadoussac.

- 30 -

Source : Steeve Gilbert  
Service de police de Saguenay  
418 699-6000